

POUR PAS VOUS TRACASSER, QUELQUES RENSEIGNEMENTS...

(TOUT N'EST PEUT ETRE PAS PREVU....
MAIS ON TENTE DE FAIRE AU MIEUX)

I. LE COTE REGLEMENTAIRE,.....UN PEU STRICT...MAIS NECESSAIRE;

Pour participer à une course à pied en compétition, vous devez présenter :

- soit une licence délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme (quelque soit cette licence)
- soit une licence d'une fédération affinitaire, y compris fédération de TRIATHLON.
- soit être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (ou photocopie) pour les non licenciés FFA ou de fédérations affinitaires.

Aucun autre document ne pourra être accepté pour attester de la non-contre indication médicale....

EPREUVES

Parcourir 100 Km à pied, style libre, dans un délai maximum de 20 heures . Ouverte aux femmes et aux hommes des catégories espoirs, seniors et vétérans. Barrière horaire au 35 ème km : passage avant 13 h. obligatoire

Parcourir 75 Km à pied, style libre, dans un délai maximum de 15 heures. Ouverte aux femmes et aux hommes des catégories espoirs, seniors et vétérans. Barrière horaire impérative au 35 ème km: passage obligatoire avant 13 h.

Parcourir 50 Km à pied, style libre, dans un délai maximum de 10 heures. Ouverte aux femmes et aux hommes des catégories espoirs, seniors et vétérans.

Parcourir 25 Km à pied, style libre. Ouverte aux femmes et aux hommes des catégories juniors, espoirs, seniors et vétérans.

CIRCUIT

Pour l'épreuve de 25 et 50 km, une boucle de 25 km à effectuer de 1 à 2 fois.

Pour l'épreuve de 75 et 100 km : un circuit de 75 km (avec une partie en aller retour) et une boucle de 25 km pour les coureurs du 100 km.

RAVITAILLEMENTS / ÉPONGEAGES :

Postes de ravitaillement et d'épongeage tous les 5 Km environ. En fonction des conditions climatiques, des points d'eau et d'arrosage pourront être rajoutés.

ACCOMPAGNATEURS

Les bicyclettes utilisées seront munies d'un éclairage conforme aux spécifications du Code de la Route. Pour le 75 et le 100, les accompagnateurs attendront leurs coureurs qui effectueront seuls la boucle de 5 km dans CHATEAU-CHINON; départ en « décalé » pour les accompagnateurs du 25 et 50.

DROIT D ENGAGEMENT :

La participation à la course est de :

30 € pour un coureur des 100 Km inscrit avant le 28/06/2010, **majorée après de 10 euros**, 25 € pour un coureur des 75 Km, 20 euros pour un coureur de 50 km, 16 euros pour un coureur de 25 inscrit avant le 28/06/10. **Majoration de 10 euros après**

12 € pour un accompagnateur (comprenant accès aux ravitaillements, assurances, tee shirt de l'épreuve, repas post course)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION PAR COURRIER : 28 JUIN 2010

La liste des inscrits figurera sur le site de l'épreuve www.100kmdumorvan.org

ASSURANCE :

-**Club organisateur** : MORVAN OXYGENE est couvert par une police d'assurance auprès d'AXA

-**Les licenciés** bénéficient des garanties accordées par l'assurance individuelle accident liée à leur licence.

-**Autres concurrents** :ils leur incombent de s'assurer personnellement

SECURITE :

Les coureurs et accompagnateurs devront impérativement respecter le Code de la Route.

Chaque coureur qui pressent une possible arrivée au delà de 21 heures se doit de disposer d'un éclairage personnel composé d'une lampe frontale et d'un gilet fluorescent (ou d'une veste technique équipée de bandes fluorescentes).

L'organisation se réserve donc le droit d'arrêter des concurrents qui ne disposeraient pas d'un éclairage nocturne suffisant, assurant leur sécurité. Tout au long du parcours, les signaleurs, les gendarmes et les équipes tournantes veilleront à votre sécurité et au bon respect des règles énoncées. Le circuit demeure ouvert à la circulation (qui demeure modérée sur les petites routes morvandes).

ATTENTION : pour la tranquillité et la sécurité des concurrents, les« SAUTS DE PUCES » ET les VOITURES SUIVEUSES SONT INTERDITS

DROIT A L'IMAGE

Chaque coureur autorise les organisateurs des 100Km du Morvan ainsi que leur ayants droits tels que partenaires ou médias à utiliser les images, prises lors de sa participation à la course, sur lesquelles il pourrait apparaître. En cas de non autorisation, le concurrent devra rédiger un courrier à l'organisation mentionnant sa volonté.

CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Tout coureur ayant effectué la distance et étant passé dans les temps aux barrières horaires sera classé à condition qu'il présente à l'arrivée le « collier » qui lui aura été donné au point de contrôle le plus éloigné (au Mont Beuvray)

Un coureur inscrit le 100 et qui abandonnerait au 75 ème kilomètre sera classé sur le 75 km à condition qu'il ne perturbe pas le classement des 3 premiers scratch

Les trois premiers scratch seront récompensés sur les 4 distances. Le 1^{er} de chaque catégorie sur le 100 sera récompensé (sans cumul possible) ainsi que les 10 premiers scratch (sans cumul possible)

II. LE COTE PRATIQUE,.....UN PEU MOINS STRICT...ET PLUS CONVIVIALI

Accueil :

L'accueil et la remise des dossards se feront à la MJC, située près de la Gendarmerie, du Collège, du stade (vous ne pouvez pas vous tromper...)

- **Vendredi 2 juillet 2010 de 16 h à 22h.**
- **Samedi 3 juillet 2010 de 4h à 5 heures 30 pour le 100 et 75.**
- **Samedi 3 juillet 2010 de 12 h à 15 heures pour le 25 et 50 km**

Aux alentours de 19 heures le vendredi 2-07, la mairie de Château-Chinon offre le verre de l'amitié à tous les concurrents présents dans la salle du Conseil. Moment de convivialité comme nous les aimons. Nous en profitons pour faire un premier briefing.

-Repas du vendredi soir :

Pasta-party (où les coureurs sont réunis dans un même lieu... pour vous satisfaire avec le même cuisinier que les deux années précédentes qui fait l'unanimité par la qualité et la quantité de ses mets : entrée -pâtes « accompagnées » à volonté-dessert).. De 19h à 21h, Brasserie de l'Agriculture (ou « chez nono »), centre ville, à moins d'un km du départ

Tarif : 11€. Uniquement sur réservation.

D'autres restaurants et pizzerias seront heureux de vous accueillir sur Château Chinon ou les alentours.

Hébergements :

Nous proposons un hébergement collectif au Collège (60 places ENVIRON) : 10€ / nuit. Situé à 100 mètres du départ. Uniquement sur réservation (à faire en même temps que votre inscription)

Pour les hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, campings : merci de prendre contact avec l'office de tourisme (le site se trouve sur notre page d'entête et Delphine se fera un plaisir de vous renseigner. Tél. : 03.86.85.06.58 - Fax : 03.86.85.06.58 - Email : otsi.chateau-chinon@wanadoo.fr).

Sachez que le camping municipal est à 500 mètres du départ, que les hôtels de Chateau Chinon sont entre 300 mètres et un kilomètre. Tous sont des partenaires qui nous soutiennent.

Une chambre d'hôte se situe au lieu dit « la Marquise » c'est-à-dire sur le circuit au Km 1. Les autres sont un peu plus lointaines...mais certaines se trouvent sur le circuit. Par exemple sur les communes de Fachin, Villapourçon, Glux en Glenne .

Pour les camping- cars, il est possible de s'installer autour de la zone de départ. Sachez qu'une aire de vidange est opérationnelle en centre ville (parking principal) à un kilomètre du départ. Elle est gratuite

Petit déjeuner COMPLET et EQUILIBRE: café-thé-chocolat à volonté -pain frais- barre bretonne ou équivalent- confiture- miel- compote-yaourts- céréales-jus d'orange frais. Samedi 3 juillet 2010 de 4h à 9h, MJC, sur le site du départ. Prix : 5 € Uniquement sur réservation

Repas froid (très complet) post course pour chaque concurrent (compris dans l'inscription) y compris pour les accompagnateurs vélos et les coureurs du 25 et 50 km.

LA CHOSE SÉRIEUSE (QUAND MÊME VOUS VENEZ POUR CELA...)

Départ en musique traditionnelle pour les épreuves de 100 et 75 kil à 6 heures devant la MJC sous l'arche de notre partenaire BROOKS . Dernier Briefing .

Départ en musique tradi pour les épreuves de 50 et 25 kil à 16 HEURES devant la MJC sous l'arche BROOKS. Dernier Briefing .

LES ACCOMPAGNATEURS VELOS NE SUIVRONT PAS LES COUREURS DE 75 ET 100 LORS DE LEUR BOUCLE DE 5 KM DANS CHATEAU-CHINON.

SECURITE

Les moyens mis en oeuvre comprennent autour d'un médecin urgentiste (voire deux) un pôle médical réparti en plusieurs postes principaux. Des secours et personnels médicaux effectuent en continu des rotations sur le circuit.

Les coureurs et accompagnateurs devront impérativement respecter le code de la route , notamment en ce qui concerne l'éclairage nocturne. Ceux qui n'auront pas d'éclairage ou une signalisation trop peu visible pourront être mis hors course par les commissaires.

A part les premier et dernier points sur lesquels nous serons intransigeants, il n'y a que du bonheur qui vous attend en Morvan...et un peu de souffrance pour un périple en terre éduenne inoubliable.

Alors...ENTREZ DANS LA LEGENDE ET VENEZ RELEVER LE DEFI...